



LA VILLE DE GUILLESTRE PROPOSE UN STAGE INGENIEUR DE 6 MOIS Mobilité – habitat : Suivi de projets

Guillestre est une petite ville de 2500 habitants, dans les Hautes-Alpes. Commune de montagne, elle est également touristique été et hiver, aux portes des stations de ski. La mairie comporte une soixantaine d'agents et agit sur de nombreux sujets (petite enfance, environnement, urbanisme, voirie, animation...). Afin de redynamiser le centre-ville et de faciliter l'accès aux logements, les élus de Guillestre mettent en place de nombreuses actions. Riche et portant sur des thématiques variés, le stage proposé pour 6 mois a pour objectif de contribuer à ces actions.

Sous la responsabilité de la directrice de pôle Cadre de vie, et avec son accompagnement, le stagiaire aura pour sujets de suivi les projets suivants :

Mobilité

1- La voie douce

Les communes de Guillestre et Eygliers réalisent une voie douce qui relie le centre de Guillestre à deux sites emblématiques d'Eygliers (parking dit des Marmottes et plan d'eau). La commune de Guillestre est maîtresse d'ouvrage déléguée pour les deux communes : c'est donc à Guillestre que revient le suivi des travaux sur les deux communes et le suivi administratif et financier.

- Suivi du projet établi sur les communes de Guillestre et Eygliers : les travaux devront commencer au printemps 2023.
- Gestion de la phase administrative et technique du projet : suivi des travaux (en lien avec le maître d'œuvre) et suivi financier

2- La passerelle piétonne

Pour sécuriser les cheminements piétons, la commune de Guillestre va réaliser une passerelle piétonne. Il s'agira donc de suivre la partie travaux, en lien avec le responsable des services techniques, et la partie administrative et financière.

Habitat & revitalisation

1- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

La commune de Guillestre est entrée dans sa dernière année de mise en œuvre de l'opération programme d'amélioration de l'habitat programmée (OPAH).

Dans la perspective de continuer à agir pour l'habitat, il s'agit de réaliser un bilan des 6 années de mise en œuvre de l'OPAH. Il est envisagé d'avoir recours à un bureau d'études externes pour réaliser ce bilan. Le ou la stagiaire devra donc identifier précisément un cahier des charges pour l'étude de bilan et de prospective, pour calibrer une nouvelle OPAH, puis suivre avec le bureau d'étude retenu la bonne réalisation et tirer les conséquences pour la nouvelle OPAH.

En parallèle, il pourra travailler sur la consultation de l'animation de la future OPAH de Guillestre.

2- Petite ville de demain

La commune de Guillestre est labellisée Petite ville de demain (PVD). En lien avec la directrice de pôle, il s'agira de finaliser la convention (recueil d'informations auprès de la communauté de communes, finalisation du projet de territoire et du programme d'actions).

CONDITIONS DE STAGE :

- 6 mois (stage de fin d'études), entre mars et septembre 2023
- Indemnités de stage
- Informations complémentaires : Manon TAING, directrice de pôle cadre de vie, 06.07.90.02.48
cadredevie@villedeguillestre.fr

Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire,
Mairie de Guillestre, Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE
Mail : secretariatgeneral@villedeguillestre.fr
Avant le 20 février 2023